

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique

Arrêté du 15 février 2021

**fixant la composition du jury du concours interne
pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux publics de l'État
au titre de l'année 2021**

La ministre de la transition écologique

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2005-631 du 30 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des travaux publics de l'État et notamment son article 6 (2°) ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu l'arrêté du 25 novembre 2005 modifié relatif aux modalités d'organisation, à la nature et aux programmes des épreuves du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux publics de l'État (service de l'écologie),

Vu l'arrêté du 27 novembre 2020 autorisant, au titre de l'année 2021, l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux publics de l'État ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

A R R Ê T E

Article 1

Le jury du concours interne, pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux publics de l'État, au titre de l'année 2021, est composé comme suit :

Présidence de jury :

M. LESORT Jean-Baptiste, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, président du jury,
M. WELTER Philippe, professeur agrégé hors classe de mathématiques, en cas d'empêchement du président du jury, assurera la présidence.

Membres de jury :

Mme DELLINGER Marie, professeure agrégée classe normale de mathématiques
Mme DIONET Christel, professeure agrégée classe normale de mathématiques,
M. LOUVET Antonin, professeur agrégé classe normale de sciences physiques,
M. ORY Xavier, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts,
Mme PETITJEAN Laurence, professeure agrégée de classe normale de sciences physiques,
Mme SAMAKE Awa, attachée principale d'administration de l'Etat,
Mme VAILLANT Elodie, ingénieure des travaux publics de l'État,

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le, *15 février 2021*

La ministre de la transition écologique
Pour la ministre et par délégation,

La cheffe du bureau des recrutements par concours

Signé

Marie-Hélène ROLLAND-DELOFFRE